

MAIRIE DE SAINPUITS

COMPTE RENDU CONSEIL DU 02 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi deux juillet, à 20 heures 00, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, DE COUESSIN Charles, BUCHETON Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal, LEMAÎTRE Béatrice, GUINAULT Isabelle

Absent excusé : BOURGOIN Mathieu a donné pouvoir à LEMAITRE Béatrice

A été nommé comme secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu

Approbation du compte rendu de conseil du 04 juin 2020.

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC OUVRAGES DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la déclaration annuelle d'occupation du domaine public et des montants tarifaires au 1^{er} janvier 2018 soit :

<u>Type d'implantation</u>	<u>Situation</u> Au 31.12.2019	<u>Valeur au</u> <u>1^{er} janvier 2020</u>	<u>Montant</u>
Km artère aérienne	9.971 km	55.54 € km d'artère	553.79 €
Km artère en sous-sol	1.490 km	41.66 € km d'artère	62.07 €
Emprise au sol	0.75 m2	27.77 € m2	20.83 €

			636.69 €

Le conseil municipal charge le Maire d'émettre le titre à Orange.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00
Absent(s) lors du vote:	01

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre du vote du budget 2020, plusieurs subventions aux associations sont accordées. Compte tenu que de nouvelles demandes de subventions n'ont pas été déposées en mairie, le sujet sera abordé lors d'un prochain conseil.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00
Absent(s) lors du vote:	01

VOTE DUREE AMORTISSEMENT POUR FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES

A la demande de la trésorerie de saint Fargeau, le conseil doit voter la durée d'amortissement du fond de concours de 3 734, 00 euros (Communauté de communes – voirie)

Monsieur le maire propose au conseil d'amortir cette somme sur 1 an. Le conseil municipal, à l'unanimité adopte cette proposition et décide de l'amortissement de la somme sur 1 an.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00
Absent(s) lors du vote:	01

VOTE DU BUDGET 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le maire laisse la parole à monsieur Grandpré, adjoint aux finances, pour présenter le budget primitif 2020.

En rajout au budget proposé, la somme de 15 717 euros en dépenses de fonctionnement au compte 739221 (FNGIR).

La présentation faite, monsieur le maire rappelle le montant global du budget en fonctionnement et en investissement qui s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement à 805 415, 75 €
- Section d'investissement à 597 976, 02 €

Avec pour affectation de résultats :

- Un report au 002 positif en fonctionnement de 421 340, 75 euros
- Un report au 001 positif en investissement de 53 643, 06 euros
- Un versement de la section fonctionnement à l'investissement pour financer les travaux et divers projets de la commune d'un montant de 350 000 euros.

Monsieur le maire propose de passer au vote. A l'unanimité, le budget primitif 2020 est approuvé.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00
Absent(s) lors du vote:	01

AGENT ADMINISTRATIF – AUGMENTATION DES HEURES ET AVENANTS DE RECONDUCTION AU CONTRAT

Monsieur le maire rappelle au conseil que l'agent administratif assurant le secrétariat de mairie est à ce jour à 18/35^{ème}.

Considérant la charge de travail et la nécessité d'augmenter l'accueil au public, monsieur le maire propose d'augmenter les heures de l'agent de 18 heures à 25 heures hebdomadaires. La journée rajoutée serait le mercredi avec ouverture au public le matin.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00
Absent(s) lors du vote:	01

AGENT ADMINISTRATIF –AVENANTS DE RECONDUCTION AU CONTRAT

Monsieur le maire rappelle que l'agent administratif actuel en poste est enceinte et amenée à partir en congé pathologique et maternité cet automne. Il précise que les recherches pour lui trouver une remplaçante durant son congé sont en cours.

Considérant que dans le meilleur de cas, l'agent partira en congé maternité à la mi-octobre et sachant que le renouvellement du contrat sera effectué au mois de novembre 2020,
Considérant la demande de l'agent souhaitant pouvoir signer son renouvellement avant son départ en maternité,

Monsieur le maire demande l'avis du conseil afin d'établir ou pas un avenant au CDD de la secrétaire assurant un renouvellement de son contrat avant le 06 novembre 2020, date de reconduction.

Le conseil valide la demande du maire et charge celui-ci de la signature de l'avenant au CDD début septembre.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00
Absent(s) lors du vote:	01

AFFAIRES DIVERSES

Travaux pôle multiservices dit projet « Maison Baron » : Travaux de Enedis en cours pour le déplacement du coffret. Une coupure de courant est prévue de 8h à 14h le 08 juillet 2020. Les autres travaux ne doivent pas commencer avant septembre 2020.

Personnel communal : l'agent technique en contrat actuellement sur la commune sera prolongé de 6 mois à partir de septembre 2020 afin d'assurer les diverses tâches ainsi que l'entretien des espaces verts sur la commune. De même, l'agent assurant le remplacement de l'ATSEM, encore en disponibilité pour 1 an, est renouvelé pour 1 an supplémentaire à compter du 01 septembre 2020.

Site internet communal : Monsieur le maire évoque qu'il est nécessaire de renouveler les photos présentes sur le site. De plus, il fait part de la proposition du prestataire afin de lancer un concours photos sur la vie de Sainpuits.

Manifestations : Il est rappelé qu'il n'y aura pas de fête de la Madeleine en 2020 par mesure de sécurité sanitaire face au virus Covid19 qui circule toujours sur le territoire français. Pour l'organisation des resto-marchés, monsieur le maire précise aux membres du conseil qu'aucune information n'a été transmise à la mairie mais que quoi qu'il arrive, ils n'auront pas lieu cette année. L'ensemble des festivités sont reportées à l'année prochaine.

Rentrée scolaire 2020 : l'école devrait compter sur 14 enfants à la rentrée de septembre 2020.

Elections sénatoriales 2020 : Monsieur le maire informe les conseillers que l'ensemble des conseils municipaux sont dans l'obligation de se réunir impérativement le vendredi 10 juillet 2020 pour l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Il informe le conseil que le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Puisaye Forterre pour l'élection de son Président et Vice-Président se tiendra le lendemain, le samedi 11 juillet à Saint Fargeau.

Studios à louer : monsieur le maire fait part aux conseillers qu'un studio et 1 logement sont à louer à côté de la Boulangerie.

Eclairage : L'installation des points lumineux doit se faire durant l'été en commençant par les hameaux puis le bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

